

COMITE SYNDICAL DU 24 SEPTEMBRE 2021

Nombre de conseillers en exercice : 45 soit 1000 voix

Présents : 23 soit 715 voix

Votants (dont X pouvoirs) : 24 dont 1 pouvoir

L'an deux mille vingt et un, le vingt-quatre septembre

le Comité Syndical étant réuni à St Didier (35) après convocation légale,

Date de convocation : le 17/09/2021

Étaient présents : Murielle DOUTE-BOUTON, Communauté de communes de Brocéliande - Soazig LE TROADEC, Communauté de communes de Brocéliande - Sébastien CROSSOUARD, Communauté de communes de Châteaubriant-Derval - Philippe JOUNY, Communauté de communes de Pontchâteau-St Gildas des Bois - Jean-Claude RAUX, Communauté de communes de Nozay - Rita SCHLADT, Communauté de communes de la Région de Blain - Michel GUERNEVE, Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération - Stéphane PIQUET, Liffré-Cormier Communauté - Jean RONSIN, Montfort Communauté - Dominique DENIEUL, Pays de Chateaugiron Communauté - Jean-Claude BELINE, Pays de Chateaugiron Communauté - Stéphane ROUAULT, Ploërmel Communauté - Joël TRIBALLIER, Questembert Communauté - Jean-François MARY, Redon Agglomération - Yohann MORISOT, Redon Agglomération - Pascal HERVE, Rennes Métropole - Patrick HENRY, Roche aux Fées Communauté - Patrick HERVIOU, Saint-Méen-Montauban - Aude de la VERGNE, Vitré Communauté - Michel ERRARD, Vitré Communauté - Bernard LE GUEN, CAP Atlantique - Rémi PITRE, Syndicat Mixte Ouest 35 - Yann SOULABAILLE, Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine - Bernard LEBEAU, Conseil départemental de Loire-Atlantique.

Ont donné pouvoir :

Yann YHUEL, De l'Oust à Brocéliande Communauté donne pouvoir à Stéphane ROUAULT de Ploërmel Communauté.

Étaient absents et excusés :

Alain GUIHARD, Arc Sud Bretagne - Régine ROSSET, Arc Sud Bretagne - Vincent MINIER, Bretagne Porte de Loire Communauté - Philippe BRIZARD, Bretagne Porte de Loire Communauté - Joseph DAVID, CAP Atlantique - Claude BODET, CAP Atlantique - Mikael LOHEZIC, Centre Morbihan Communauté - Benoit ROLLAND, Centre Morbihan Communauté - Michel POUPART, Communauté de communes de Châteaubriant-Derval - Jean-Yves HENRY, CC Erdre et Gesvres - Romuald MARTIN, CC Erdre et Gesvres - Olivier DEMARTY, Communauté de communes de Pontchâteau-St Gildas des Bois - Claire THEVENIAU, Communauté de communes de Nozay - Jean-Michel BUF, Communauté de communes de la Région de Blain - Thierry EVENO, Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération - David VEILLAX, Liffré-Cormier Communauté - Fabienne BONDON, Montfort Communauté - Fabrice GENOUEL, De l'Oust à Brocéliande Communauté - Patrick LE DIFFON, Ploërmel Communauté - Bernard LECUYER, Pontivy Communauté - Daniel AUDO, Pontivy Communauté - Raymond HOUEIX, Questembert Communauté - Caroline BUHOT, Rennes Métropole - Didier CHAPPELLON, Rennes Métropole - Thierry LE BIHAN, Rennes Métropole - Thierry RESTIF, Roche aux Fées Communauté - Philippe CHEVREL, Saint-Méen-Montauban Communauté - Daniel HOUITTE, Val d'Ille-Aubigné Communauté - David DUGUEPEROUX, Val d'Ille-Aubigné Communauté - Michèle MOTEL, Vallons de Haute Bretagne Communauté - Jacques LARRAY, Vallons de Haute Bretagne Communauté - Claude BODET, CAP Atlantique - Joel SIELLER, Syndicat Mixte Ouest 35 - Vincent COWET, Syndicat Eau du Morbihan - Bruno LE BORGNE, Syndicat Eau du Morbihan - François CHENEAU, CARENE - Eric PROVOST, CARENE - Delphine ALEXANDRE, Région Bretagne - Laurence ROUX, Département d'Ille-et-Vilaine - Chloé GIRARDOT-MOITTE, Département de Loire-Atlantique.

DELIBERATION

COMITE SYNDICAL DU 24 SEPTEMBRE 2021

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) – Délégation de la présidence

Les représentants à la commission d'appel d'offres (CAO) ont été désignés le 6 novembre 2020. Elle est composée de 5 titulaires et 5 suppléants :

5 titulaires :

M. Bernard LE GUEN - CAP Atlantique

M. Patrick HENRY - Roche aux Fées Communauté

M. Alain GUIHARD - Arc Sud Bretagne

M. Philippe JOUNY - Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau-Saint-Gildas des Bois

M. Jacques LARRAY - Vallons de Haute Bretagne Communauté

5 suppléants :

M. Bruno LE BORGNE – Syndicat Eau du Morbihan

M. Jean-Claude BELINE - Pays de Châteaugiron Communauté

M. Yohann MORISOT - Redon Agglomération

M. Stéphane ROUAULT - Ploërmel Communauté

M. Jean RONSIN - Montfort Communauté

La présidence est actuellement assurée par le Président de l'EPTB. Il est possible de déléguer la Présidence de la CAO. Le Président peut désigner un représentant pour assurer, de manière permanente ou non, la présidence de la commission. Cette désignation doit prendre la forme d'un arrêté portant délégation de fonction.

Il est proposé au Comité Syndical de déléguer la Présidence de la CAO au Vice-Président en charge des Finances et des Ressources humaines.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité des voix, soit à 715 voix sur 715, la délégation de la Présidence de la CAO au Vice-président en charge des Finances et des Ressources humaines.

Pour extrait conforme,

Le Président de l'EPTB Vilaine

Jean-François MARY